

# **PROJET SANTE OCULAIRE INFANTILE**

**APPEL D'OFFRE POUR L'EVALUATION  
ECONOMIQUE DES COÛTS DE CHIRURGIES  
OCULAIRES DANS 08 ETABLISSEMENTS  
SANITAIRES EN COTE D'IVOIRE**

**Termes de référence**

**Avril 2019**

## **I. PRESENTATION DE CBM**

---

### **1- Présentation de CBM**

CBM (Christoffel Blindenmission ; Mission chrétienne pour les aveugles ; en anglais, Christian Blind Mission) est une organisation chrétienne internationale de développement dont l'engagement est d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées dans les communautés les plus pauvres du monde, sans distinction de race, de sexe ou de croyance religieuse.

Sur la base de ses valeurs fondamentales et plus de 100 ans d'expertise professionnelle, CBM adresse la pauvreté comme une cause et une conséquence du handicap, et travaille en partenariat avec des organisations locales et nationales de la société civile pour créer une société inclusive pour tous.

### **2- La Vision et la Mission de CBM**

« Bâtir un monde dans lequel toutes les personnes en situation de handicap sont pleinement incluses, jouissent de l'ensemble de leurs droits humains et mettent en œuvre leur potentiel. »

## **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

---

Depuis Juillet 2016, CBM a mise en place en Côte d'Ivoire un projet de santé oculaire infantile dénommé « Child Eye Care » (CEC). Financé par BMZ, HDL, RTL et CBM Germany, ce projet vise à améliorer la qualité de vue de 2000 enfants malvoyants et leurs familles en fournissant des services médicaux spécialisés adéquats. A la fin du projet, l'accès aux soins oculaires devrait être garanti annuellement pour 1000 enfants à travers le dispositif des centres hospitaliers ayant pris part au projet.

C'est à juste titre que CBM contribue au renforcement des capacités des médecins et à la chirurgie de la cataracte et offre des équipements nécessaires à cet effet. Alors que les services sont désormais fonctionnels dans les 7 régions en plus des CHU, le nombre de chirurgies reste encore loin des prévisions.

En effet, le processus de mise en œuvre du projet a révélé que l'accès effectif des bénéficiaires aux soins de santé oculaire n'est pas uniquement fonction de l'accroissement de l'offre. Cette situation trouve son ancrage dans le fait que la capacité des populations concernées à s'acquitter des coûts liés à l'offre de soins oculaires de qualité constitue un défi pour la majorité pour ceux-ci, au regard de leur condition socio-économique.

Dès lors, il demeure opportun, dans la mise à disposition de l'offre de soins ophtalmologiques, de convenir d'un coût qui puisse tenir compte de la bourse des communautés dans toutes ses stratifications sans pouvoir affaiblir le fonctionnement des centres de prises en charge. Car ces derniers doivent faire face aux coûts de consommables et d'intrants pour assurer la continuité des services.

Par conséquent, il est commandité par CBM et ses partenaires une analyse/évaluation économique de la prise en charge de la cataracte. La portée de cette étude est donc d'éclairer à sur la détermination d'un prix optimal des prestations des centres hospitaliers qui permettrait dans un même temps, un recouvrement de fonds minimum nécessaire à la pérennité des unités ophtalmologique tout en tenant compte des capacités économiques des populations en besoin de soin.

## **II. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION**

---

### **2.1 Objectif général**

Obtenir un coût optimal de chirurgie qui permet d'assurer le fonctionnement durable des services de santé oculaire et qui tient compte de la bourse du client.

### **2.2 Objectifs Spécifiques**

De façon spécifique, il s'agira de :

- Collecter les données sur les coûts de la chirurgie de la cataracte. Il s'agit de connaître le montant (coûts directs et indirects) auxquels doivent faire face les patients pour avoir accès à la chirurgie de spécialité ophtalmologique ;
- Déterminer le profil sociodémographique des populations qui fréquentent ces centres de référence. Il s'agit de faire ressortir le revenu moyen des populations qui utilisent ces services de santé ;
- Collecter les informations sur la structure des prix de chirurgie pratiquées pour les soins ophtalmologiques. La structure des prix fait référence aux déterminants, voir décomposition de ces prix.
- Collecter les informations sur la couverture des charges de prestations assurées par les prix de chirurgie pratiqués et payés par les patients en vue de maintenir la qualité des soins.
- Faire une analyse comparative des prix de la chirurgie de la cataracte de différentes structures sanitaires.

- Faire une proposition de prix optimal de la chirurgie de la cataracte permettant d'assurer l'équité et l'accès aux soins par les clients mais aussi la couverture des charges liées aux prestations de santé.
- Faire une évaluation de la quantité moyenne d'interventions à réaliser pour permettre à chaque unité de couvrir les charges liées aux prestations.
- Elaborer un plan de plaidoyer sur la base des informations collectées prenant en compte des argumentations solides afin de parvenir à une réduction du prix de la chirurgie de cataracte en Côte d'Ivoire.
- Compiler dans un même tableau toutes les informations relatives à chaque type d'intervention, ses composantes en terme d'opérations et d'intrants en afin d'avoir une vue assez exhaustive de la structuration des coûts. (Le rapporteur pourra s'inspirer du modèle ci-dessous)

Interventions évaluées	Composantes		Quantité	Coût	Payé par le patient
Préopératoire	Biométrie	1 par œil ? Les deux yeux à la fois ?			
	Transport	Ajouter les frais de transport s'ils ne sont pas disponibles à l'hôpital ophtalmologique chirurgical.			
	Consultation médicale générale : - seulement si c'est fait de façon routinière sur chaque patient atteint de cataracte	Par exemple - radiographie - analyses sanguines - tension artérielle - consultation ....			
	Médicament préopératoire - Nom du médicament	Seulement ce qui est prescrit de façon routinière			
	Admission	Frais d'inscription ?			
		Frais de dossier ?			
Par nuit ; nombre moyen de nuits ? nourriture ?					
Chirurgie	Énumérez chaque consommable utilisé dans une intervention chirurgicale standard et ce que l'unité paie.	Par exemple le coût de chaque couteau, LIO, gants, etc.  Pour chaque : nombre utilisé par année			
	Coûts des RH	- Prestataires - Agents de santé			

### **III. RESULTATS ATTENDUS**

---

- Les données sur les coûts de la chirurgie de la cataracte sont collectées.
- Les informations sur la structure des prix de chirurgie de la cataracte sont collectées.
- Le revenu moyen des populations qui utilisent les structures spécialisées est déterminé ;
- Les informations sur la couverture des charges de prestations assurées par les prix de chirurgie de la cataracte pratiqués et payés par les patients en vue de maintenir la qualité des soins sont collectées.
- Une analyse comparative des prix de la chirurgie de la cataracte par structures sanitaires est réalisée.
- Une analyse comparative des prix de la chirurgie de la cataracte puis de différentes structures sanitaires est réalisée et une proposition de prix optimal de la chirurgie de la cataracte permettant d'assurer l'équité et l'accès aux soins mais aussi la couverture des charges liées aux prestations de santé est faite.
- Un plan de plaidoyer est élaboré sur la base des informations collectées prenant en compte des argumentations solides afin de parvenir à une réduction du prix de la chirurgie de cataracte en Côte d'Ivoire.

### **IV. PRINCIPALES ACTIVITES ET TACHES DU CONSULTANT**

---

Avec l'appui de l'équipe projet de CBM et ses partenaires, le Cabinet, aura pour tâches de :

- Produire le protocole de l'étude et les outils de l'étude et les valider avec CBM ;
- Préparer et superviser entièrement les opérations de collecte de données sur le terrain ;
- Préparer et superviser les opérations de saisie et de traitement des données collectées ;
- Présenter les résultats préliminaires de l'étude à CBM et ses partenaires au cours d'une réunion de validation ;
- Fournir le rapport de l'étude finalisé à CBM prenant en compte les inputs de la réunion de validation.

### **V. CHAMP DE L'ÉVALUATION**

---

Champ de l'évaluation est constitué de 08 structures sanitaires réparties dans 07 Région à savoir Abidjan (CHU de Treichville et CHU Cocody), Dadou (COMBD), Yamoussoukro (CHR de Yamoussoukro), Korhogo (CHR de Korhogo), Abengourou (CHR d'Abengourou) et San Pedro (CHR de San Pedro), Bouaké (CHU de Bouaké).

<b>Région</b>	<b>Structures sanitaire</b>
Abidjan	CHU de Treichville et CHU de Cocody
Bouaké	CHU
Dabou	COMBD
Yamoussoukro	CHR
Korhogo	CHR
Abengourou	CHR
San Pedro	CHR

## **VI. METHODOLOGIE**

---

Le cabinet devra proposer à CBM un protocole de l'étude, un budget et un calendrier prévisionnel de l'étude.

La méthodologie devra être développée par le consultant et fournir les données quantitatives et qualitatives. Elle devra cependant comporter à minima :

- Séance de travail sur la compréhension des termes de référence (TDR) et de la mission de l'évaluation ;
- La formulation du protocole d'étude intégrant : Plan d'échantillonnage, Plan de collecte de données, plan d'analyse de données, plan de rédaction du rapport et des outils de collecte de données ;
- Le protocole devra être validé par CBM avant le début effectif de l'étude ;
- L'élaboration des outils de collecte de donnée (questionnaires et grille d'entretien) et d'une grille d'analyse sera un préalable ;
- Le montage RH détaillé (combien d'enquêteurs pour combien de temps) ainsi qu'un cadre complet de la partie logistique ;
- Un budget détaillé et complet.

## **VII. ORGANISATION ET CALENDRIER DE REALISATION DE L'ETUDE**

---

L'évaluation devra être réalisée sur une période d'un mois (30 jours) incluant la collecte, le traitement, analyse de données et la rédaction du rapport dans les 08 structures cibles.

### **7.1- Organisation de l'étude**

Le Cabinet sera le premier responsable de l'étude. Il travaillera en étroite collaboration avec CBM et ses partenaires.

## **7.2- Calendrier de réalisation de l'étude**

La prestation totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée à 1 mois (30 jours) maximum à compter de sa date d'autorisation. L'enquête devra être conduite à partir du 6 mai 2019.

- Produit attendu 1 : Le plan de travail (le protocole de l'étude) doit être partagé avec CBM et sera approuvé par celui-ci, avant le début effectif de l'évaluation.
- Produit attendu 2 : L'ensemble des outils de collecte des données devra être entièrement livré aux enquêteurs, testé et validé avec eux, dans un délai d'au moins 2 jours avant le début effectif de l'étude.
- Produit attendu 3 : Les rapports provisoires et définitifs devront être transmis sous formats électroniques et papiers à CBM. Le rapport définitif ainsi que les données collectées au cours de l'enquête resteront la propriété de CBM qui en assurera la diffusion. Une présentation power point sera faite par le consultant prenant en compte des résultats obtenus de l'étude.

## **VIII. BUDGET**

---

Le budget estimatif de l'étude prendra en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de l'étude (Prise en charge, coûts opérationnel de réalisation de l'étude).

La totalité des sommes nécessaires à la réalisation de cette étude sera supportée par CBM.

## **IX. PROFIL DU CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'EVALUATION**

---

Le cabinet / Bureau d'études chargé de l'évaluation doit avoir les qualifications et compétences suivantes :

- Titulaire d'un diplôme d'économie avec spécialité santé ou statistiques. Une expérience dans le domaine de la santé oculaire est un plus.
- Avoir une expérience avérée en évaluation économique de projets, en conduite d'étude et enquête économique dans le domaine de la santé ou tous autres domaines jugés équivalent.
- Avoir une parfaite maîtrise des méthodes de d'échantillonnage, méthodes et outils de collecte et analyse de données.
- Avoir une parfaite connaissance du logiciel EPI Info, SPSS, XL-Stat, etc.

- Avoir réalisé une étude ou évaluation portant sur les coûts de prestations de santé serait un atout majeur.

## **X. PRESENTATION ET IDENTIFICATION DES OFFRES**

---

Les candidat(e)s ayant le profil requis et les expériences nécessaires qui répondent à ces qualifications, sont invité(e)s à soumettre sous pli en (04) quatre exemplaires leur dossier de candidature comprenant deux offres présentés dans deux enveloppes séparées.

a) **L'offre technique** correspondant à une note de compréhension des termes de référence et qui devra inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- La présentation de la structure ou du Consultant (date de création, forme sociale, adresse, champ de compétence, organisation, champ d'activité, projets menés actuellement, etc.) ;
- Un extrait d'inscription au registre de commerce ;
- Un compte contribuable, une attestation de régularité fiscale ;
- Une attestation de sécurité sociale (CNPS) ;
- Un compte bancaire ouvert au nom de la structure ou du Consultant ;
- Un descriptif détaillé de la méthodologie envisagée pour mener l'étude ;
- Un descriptif détaillé de la méthode d'échantillonnage ;
- Les outils de collecte des données (même s'ils pourront être affinés) ;
- Un calendrier du déroulement de toutes les tâches à effectuer ;
- Le CV des ressources humaines nécessaires (l'expert et son équipe) avec des références (04 au moins) et copies des diplômes ;
- Les preuves de réalisation des études similaires ;
- Au moins un exemplaire de rapport d'enquête, idéalement dans le domaine de l'économie de la santé... (Rendu anonyme(s) mené par l'expert et éventuellement les membres de son équipe : Méthodologie, description du déroulement, questionnaire, analyse des données, etc.

b) **L'offre financière** correspondant aux honoraires et coûts détaillés de réalisation de l'étude libellé en FCFA toutes taxes comprises.

Les deux enveloppes seront insérées dans une grande enveloppe portant mention « **Offre pour la sélection de Cabinet chargé de la réalisation d'une étude sur le coût de la chirurgie oculaire en Côte d'Ivoire. – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

## **VII. Lieu, date et heure limite de dépôt des offres.**

---

Les dossiers de candidature sont à déposer du lundi au vendredi, de 09h00 à 16h00, au plus tard le Vendredi 19 avril 2019 au bureau de Cbm en Côte d'Ivoire sis à la Riviera Golf, Cité les Jardins, Ilot B, Villa B309, Cocody Abidjan. Téléphone : +225 22 43 49 34

- Lundi 22 au mardi 23 avril 2019 : Dépouillement et délibération pour la sélection du cabinet ;
- Mercredi 24 avril 2019 : Publication des résultats (Seul le cabinet retenu sera appelé et convier à un rendez) ;
- Jeudi 25 au Vendredi 26 avril 2019 : Séance de travail avec le cabinet retenu.
- Démarrage de l'étude le lundi 6 mai 2019.

CBM <http://www.cbm.org/> est une organisation chrétienne internationale de développement dont le but est d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées vivant dans les communautés les plus pauvres du monde.

Le futur prestataire adhère aux valeurs de CBM et s'engage à respecter la politique de protection de l'enfance de CBM.

CBM pratique une politique d'égalité des chances en matière d'emploi et encourage vivement les candidatures des personnes handicapées.